

Service de la Politique de la Ville - Relais Jeunesse - Attribution de bourses d'aide à projet

M. LE MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre de son activité, et en conformité avec les missions qui lui sont dévolues, le Relais Jeunesse est amené à aider des jeunes âgés de 15 à 25 ans à réaliser leurs projets.

Les jeunes inscrits dans cette procédure d'aide à projets ont réalisé préalablement un parcours formateur composé de différentes étapes sur le principe de l'échange avec la collectivité.

Après avis favorable du Conseil de Suivi Technique réuni les 18 février et 14 avril 1998 au Relais Jeunesse et sur proposition de la Commission de la Politique de la Ville, les projets suivants ont été retenus :

Projet n° 1

M. Hervé DUHAMEL, domicilié 2, rue Gaudot à Besançon souhaite s'investir dans un projet de rehaussement d'un barrage en Bolivie durant l'été 1998.

Les principales étapes de ce parcours réalisé par ce jeune ont été les suivantes :

- Formation HSF (Hydraulique Sans Frontière) - janvier 1998
- Formation ISF (Ingénieur Sans Frontière) - avril 1998
- Formation par l'Association Coopération et Formation au Développement Organisé - mai 1998.
- Rencontres avec un ingénieur du Service des Eaux
- Intervention dans le cadre d'actions de sensibilisation développées par RéCiDev, Association Réseau Citoyenneté Développement.

Le budget prévisionnel est de 32 500 F.

La participation totale de la Ville au projet sera de 2 000 F sous la forme de l'attribution d'une bourse «aide à projet».

Une convention avec la Ville fixera les modalités de versement de la bourse et d'échanges avec le jeune.

Projet n° 2

M. Guillaume TERPANT domicilié 19, chemin de l'Épitaphe à Besançon souhaite s'investir dans un projet de rehaussement d'un barrage en Bolivie durant l'été 1998.

Les principales étapes de ce parcours réalisé par ce jeune ont été les suivantes :

- Formation HSF (Hydraulique Sans Frontière) - janvier 1998
- Formation ISF (Ingénieur Sans Frontière) - avril 1998
- Formation CEFODE - mai 1998

- Rencontres avec un ingénieur du Service des Eaux
- Intervention dans le cadre d'actions de sensibilisation développées par RéCiDev.

Le budget prévisionnel est de 32 500 F.

La participation totale de la Ville au projet sera de 2 000 F sous la forme de l'attribution d'une bourse «aide à projet».

Une convention avec la Ville fixera les modalités de versement de la bourse et d'échanges avec le jeune.

Projet n° 3

M. Thierry MULENGI domicilié 15, chemin de l'Épitaphe à Besançon souhaite s'investir dans un projet de rehaussement d'un barrage en Bolivie durant l'été 1998.

Les principales étapes de ce parcours réalisé par ce jeune ont été les suivantes :

- Formation HSF (Hydraulique Sans Frontière) - janvier 1998
- Formation ISF (Ingénieur Sans Frontière) - avril 1998
- Formation CEFODE - mai 1998
- Rencontres avec un ingénieur du Service des Eaux
- Intervention dans le cadre d'une action de sensibilisation développée par RéCiDev.

Le budget prévisionnel est de 32 500 F.

La participation totale de la Ville au projet sera de 2 000 F sous la forme de l'attribution d'une bourse «aide à projet».

Une convention avec la Ville fixera les modalités de versement de la bourse et d'échanges avec le jeune.

Projet n° 4

Mlle Myriam BRAND, domiciliée 76, rue de Belfort, dont le projet consiste en un voyage de solidarité avec le Liban durant l'été 1998.

Les principales étapes du parcours réalisées par cette jeune ont été les suivantes :

- plusieurs rencontres avec les soeurs de la Charité Libanaise,
- intervention bénévole avec le Secours Catholique (co-organisateur du projet). Réalisation d'une fresque sur Besançon avec des enfants en avril 1998,
- intervenante accompagnement scolaire sur Besançon dans le cadre d'actions développées par le Secours Catholique.

Le budget prévisionnel est de 35 000 F.

La participation totale de la Ville au projet sera de 4 000 F sous la forme de l'attribution d'une bourse «aide à projet».

Une convention avec la Ville fixera les modalités de versement de la bourse et d'échanges avec la jeune.

Projet n° 5

Mlle PATOUK Clothilde, domiciliée 51, rue d'Arènes à Besançon dont le projet consiste en un voyage de solidarité avec le Liban durant l'été 1998.

Les principales étapes du parcours réalisé par cette jeune ont été les suivantes :

- plusieurs rencontres avec les Soeurs de la Charité Libanaise,
- Intervention bénévole au Secours Catholique (co-organisateur du projet) - Réalisation d'une fresque sur Besançon avec des enfants en avril 1998.
- Formation AFPS - Attestation de Formation aux Premiers Secours validée à l'ASEP en avril 1998.

Le budget prévisionnel est de 35 000 F.

La participation totale de la Ville au projet sera de 3 800 F sous deux formes :

- prise en charge directe de dépenses par le Relais Jeunesse : 300 F
- attribution d'une bourse «aide à projet» : 3 500 F.

Une convention avec la Ville fixera les modalités de réalisation du parcours projet et du versement de la bourse.

Projet n° 6

Mlle OLIVIER Maëlle, domiciliée 2, rue de l'Orme de Chamars à Besançon dont le projet consiste en un voyage de solidarité avec le Liban durant l'été 1998.

Les principales étapes du parcours réalisé par cette jeune ont été les suivantes :

- plusieurs rencontres avec les Soeurs de la Charité Libanaise,
- Intervention bénévole au Secours Catholique (co-organisateur du projet) - Réalisation d'une fresque sur Besançon avec des enfants en avril 1998.
- Formation AFPS - Attestation de Formation aux Premiers Secours validée à l'ASEP en avril 1998.
- Formation initiation à la vidéo en juin 1998.

Le budget prévisionnel est de 35 000 F.

La participation totale de la Ville au projet sera de 3 800 F sous deux formes :

- prise en charge directe de dépenses par le Relais Jeunesse : 300 F
- attribution d'une bourse «aide à projet» : 3 500 F.

Une convention avec la Ville fixera les modalités de réalisation du parcours projet et du versement de la bourse.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'attribuer les bourses d'aides à projets aux jeunes ci-dessus nommés pour les montants arrêtés par la Commission Politique de la Ville,
- d'autoriser M. le Maire à signer les conventions à intervenir.

La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget primitif 1998 - chapitre 92.242.6714.47041.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 29 juin 1998.